Retro News

DERNIÈRE HEURE

Depuis 15 ans Staline préparait la guerre contre l'Europe

Des documents français l'établissent nettement

BERLIN, 15 août. — La commission des archives du ministère des Affaires étrangères publie un second ouvrage sur les origines de la guerre actuelle. On sait qu'un premier document établissait la part de responsabilité prise par M. Roosevelt dans le déclenchement des hostilités. Le document qui vient d'être publié est intitulé « Un diplomate français rend compte du danger bolchevik ». Il est constitué par vingt-huit rapports non encore publiés, établis par M. Jean Herbette, qui fut ambassadeur de France à Moscou de 1921 à 1931 et qui fait part des observations qu'il a recueillies de 1927 à 1931. Ces rapports ont été trouvés parmi les archives du ministère français des Affaires étrangères, tombées aux mains des autorités allemandes.

C'est ainsi que le diplomate français constate qu'à la suite d'un discours prononcé par Staline le 10 novembre 1927, à l'occasion du 5e congrès du parti communiste, le dictateur rouge désirait la guerre.

« Les déclarations de M. Staline, écrivait M. Herbette, démontrent sa volonté de ne conclure aucun accord sincère ou durable avec les Etats des bourgeois Si Staline entretient des relations pacifiques avec les gouvernements étrangers, c'est uniquement parce que cette attitude représente pour lui un moyen de laisser mûrir la révolution européenne, le soulèvement des peuples coloniaux ou la guerre entre les Etats dits capitalistes. »

Parlant du but poursuivi par les Soviets lorsque, au début de 1928, leur représentant auprès de la Société des nations, Litvinov déposa à Genève un projet de désarmement, M. Herbette rappelle les paroles prononcées par Staline à l'occasion du 10e anniversaire de l'armée rouge. déclarant notamment que cette année était « l'année de la révolution mondiale ». Il ajoutait que « l'armement de l'URSS et le projet de désarmement présenté par Litvinov étaient deux formes différentes du même mouvement révolutionnaire ».

M Herbette écrivait, le 1er mai 1928 :

« L'armée soviétique devient toujours plus forte et mieux équipée. La parade qui s'est déroulée aujourd'hui à Moscou n'a fait que confirmer cette impression. Les chefs du parti communiste peuvent se dire que la force révolutionnaire des masses ne fait que croître sous l'influence d'articles quotidiens et cinglants. »

Moscou va-t-il demander aux gouvernements fantômes grec, tchèque et yougoslave de transférer leur siège à Moscou ?

ANKARA, 15 août. — Comme on l'apprend à Ankara de source diplomatique bien renseignée, le gouvernement soviétique préparerait des démarches diplomatiques pour inviter à Moscou les gouvernements fantômes grec, tchèque et yougoslave et leur demander de choisir Moscou pour leur siège permanent.

Le tonnage britannique est réduit de près des 4/5e de son importance en 1939

BERLIN, 15 août. — La flotte marchande britannique qui, au début des hostilités, atteignait 21 millions de tonnes, est aujourd'hui tombée au-dessous de 5 millions de tonnes. En 47 mois de guerre, elle a donc perdu plus des trois quarts de son importance. Elle est aujourd'hui plus petite que la flotte marchande japonaise et que la flotte marchande américaine

APRES SIX SEMAINES D'OFFENSIVE LES SOVIETS ONT PERDU 900.000 HOMMES ET 9.000 CHARS

(Suite de la première page)

D'ailleurs, les mesures prises par le commandement allemand font supposer qu'il est prêt à recevoir comme il convient de nouvelles masses de troupes ennemies. Ce qu'il veut c'est laisser l'adversaire user son potentiel offensif pendant que lui-même épargne ses propres forces. Le secret des succès remportés par la tactique allemande, succès qui seront reconnus plus tard dans toute leur ampleur, se trouve précisément là où l'ennemi célèbre actuellement ses pseudo-triomphes. L'expression « défense mobile » employée dans les communiqués, est plus qu'un simple terme pour désigner une certaine forme de défensive ; c'est une tactique dont la puissance cachée ne se déploie vraiment que lorsque la tâche défensive purement dite est terminée. Une conclusion s'impose : c'est le prix que coûte aux Soviets leur offensive d'été. Ils ont perdu jusqu'ici au cours de ces opérations plus de 9.000 chars, c'est-à-dire plus de 225 par jour, des milliers de canons et des milliers d'avions. Leurs pertes en hommes dépassent tous les chiffres atteints jusqu'ici au cours de la campagne de l'Est. On les évalue à 900.000 hommes, tués ou faits prisonniers.

— Les milieux catholiques allemands annoncent que les évêques espagnols et hongrois viennent d'adresser au cardinal Bertram, président de la conférence des évêques allemands réunis à Fulda, un message de sympathie, exprimant leurs condoléances pour la perte de tant d'églises précieuses en Allemagne.

63 APPAREILS ANGLO-AMÉRICAINS ABATTUS PAR LES NIPPONS

Trois transports coulés

TOKIO, 15 août. — *Le communiqué du G. Q. G. impérial annonce :*

Le 13 août des unités de l'aéronautique impériale ont effectué une attaque dans le secteur de Lunga, ainsi que contre l'aviation ennemie dans l'île de Rendova, avec les résultats suivants :

1° Dans l'attaque contre Lunga, nos appareils profitant de l'obscurité ont attaqué un groupe de transports ennemis à l'ancre, coulant trois transports de fort tonnage. Pendant ce temps, d'autres unités japonaises bombardaient l'aérodrome détruisant un appareil ennemi et en incendiant un autre.

2° Dans l'attaque contre l'aviation ennemie, dans le secteur de Rendova, des unités de chasse japonaises ont engagé le combat avec dix chasseurs ennemis au-dessus de Munda. Six appareils ennemis ont été abattus. Un de nos appareils n'est pas encore rentré à sa base.

55 avions ennemis sont abattus au cours d'un raid aérien japonais

TOKIO, 15 août. — Le grand quartier général impérial japonais a publié aujourd'hui un communiqué annonçant que l'aviation japonaise avait abattu 55 avions ennemis au cours d'une attaque effectuée le 12 août contre Buin, situé dans l'île de Bougainville.

L'Allemagne et le Japon sont profondément unis déclare S. E. Oshima

BERLIN, 15 août. — Au cours d'une réception à l'ambassade du Japon à Berlin, l'ambassadeur, M. Oshima, a remis des décorations à un certain nombre de personnalités allemandes qui se sont particulièrement distinguées sur le plan de la collaboration germano-nippone.

— L'Allemagne et le Japon, a-t-il déclaré, sont profondément unis et luttent épaule contre épaule contre l'ennemi commun. Je sais que, quoi qu'il arrive, rien ne pourra ébranler notre résolution de poursuivre la lutte jusqu'à l'anéantissement de l'ennemi.

A l'aide de faux qu'ils fabriquaient deux Juifs trop ingénieux drainaient denrées et vêtements

Les Juifs David Tannel et Ben Yahie, de concert avec l'Algérien Francis-Georges-Mario Martin, se livraient, depuis quelque temps, à des opérations illicites.

Démobilisé à Toulouse, Martin avait dérobé un grand nombre de feuilles de mobilisation en blanc, ainsi que le cachet du dépôt. Il en tira profit à Toulouse d'abord, à Paris ensuite.

Martin remplissait avec de faux noms les feuilles de démobilisation, que lui et ses complices présentaient dans des hôtels parisiens, où ils prenaient logement pour un jour, Avec le certificat de domicile qu'ils s'y procuraient et faisaient légaliser par le commissaire de police du quartier, ils se faisaient délivrer des cartes de ravitaillement et de textiles en se présentant comme des soldats tunisiens rentrés d'Afrique du Nord.

Le « matériel » des trafiquants

Un mandat d'arrêt décerné contre eux ne put être exécuté qu'en ce qui concerne les Juifs, trouvés porteurs chacun d'une seule carte fausse et d'une feuille de démobilisation. Le faussaire Martin put échapper tout d'abord à l'arrestation, le tenancier de l'hôtel ayant déclaré qu'il ne le connaissait pas. Mais le lendemain Martin fut arrêté et les documents dont il se servait furent trouvés dans le logement personnel de l'hôtelier, soit : 194 feuilles de démobilisation en blanc ; 60 autres feuilles complétées avec de faux noms ; 32 livrets militaires en blanc ; 57 cartes de tabac ; 52 cartes d'alimentation ; 50 cartes de textiles ; 5 cartes d'identité en blanc ; 2 cartes d'identité falsifiées ; 3 bons d'imperméables ; 3 bons pour des costumes complets ; 2 bons pour deux chemisettes ; 2 bons pour deux caleçons ; un bon pour deux chemises ; un bon pour une paire de souliers ; 2 bons pour une paire de pantoufles.

Les trois complices ont avoué. Leur négoce illicite constitue, en ce temps de pénurie, une grave atteinte aux droits de la population dans son ensemble.

Les intérêts de l'armée d'occupation n'étant pas directement en jeu, il a été décidé de livrer les coupables à la justice française en vue d'un jugement qui devra être prononcé dans les trois semaines. La publication de la sentence permettra à la population française de se rendre compte des manœuvres frauduleuses auxquelles les Juifs se livrent à son détriment.

En ce qui concerne leur complice, propriétaire de l'hôtel — il s'agit du co-propriétaire de l'hôtel réquisitionné Monty — il sera inculpé, de même que le gardien de nuit. Il ressort des pièces du procès que le nommé Berner est à la fois co-propriétaire de deux hôtels et directeur de l'hôtel Monty. Berner était précédemment inspecteur auxiliaire de la police antijuive française. Des recherches sont en cours sur l'origine des capitaux investis dans ces deux affaires.

Dans les Ardennes

Les tickets étaient utilisés deux fois

GIVET, 15 août (Dép. *Matin*). — Récemment, dans les services de l'intendance, un scandale retentissant était découvert. Des centaines de bons de complaisance avaient été établis pour le vin. Aujourd'hui un nouveau scandale vient d'être découvert dans les services du comité général de répartition des denrées alimentaires. Une grave affaire de marché noir découverte mercredi à Sedan devait mettre les enquêteurs sur la piste d'un camion stationnant devant l'épicerie Selkum. Il transportait 800 kilos de sucre.

Sept arrestations

Les enquêteurs furent rapidement convaincus de la culpabilité de six employés du comité central de répartition. La comptabilité des titres de rationnement et d'habillement camouflée permettait le détournement massif des vignettes, lesquelles étaient revendues aux commerçants approvisionnant le marché noir. Les tickets, en fin de circuit, rentrant au service du contrôle étaient remis une deuxième fois en circulation, de sorte que les commerçants les faisaient honorer deux fois par le grossiste.

En plus de l'épicier Selkum, six employés, Noël Maxime, Billaudel Claude Oudard Jean N. J., D. J., P. J., 19 ans, ont été arrêtés.

Devançant la Charte du travail, la Corporation des pêches maritimes applique depuis longtemps l'esprit communautaire

Et les jeunes marins peuvent ainsi affronter la mer parfaitement armés en dépit des restrictions

Nos braves marins pêcheurs ont compris la tâche que la France attendait d'eux. Dans le but d'assurer notre ravitaillement en poisson, comme dans leur intérêt propre, ils ont voulu mettre en pratique la grande idée du Maréchal. Avant même la promulgation de la charte du travail, la corporation des pêches maritimes s'était organisée sur le plan social comme sur le plan économique, et les pêcheurs groupés en communautés de pêches, autonomes, artisanales, sous le contrôle de l'Etat, pouvaient exercer dès lors leur bienfaisante activité.

Les vieux loups de mer ont tout d'abord pensé aux jeunes. C'est pourquoi chaque communauté, ou presque, a maintenant son école d'apprentissage maritime dans laquelle les futurs mousses de dix à seize ans sont initiés aux mystères de la navigation et de la grande pêche. L'Etat a monté l'école qui fonctionne provisoirement sous son contrôle et a choisi les professeurs parmi les vieux marins connus pour leur capacité technique.

Plusieurs communautés ont rendu cet apprentissage obligatoire et l'enseignement poursuit aussi bien un but moral que théorique et pratique. Ses études achevées, le mousse a un droit de priorité dans l'attribution du filet de pêche et de certains engins qui lui sont attribués sur la quantité de matière première et de chanvre allouée à la communauté. Le sacrifice qu'elle s'impose ainsi représente pour le mousse mieux qu'un banal certificat de fin d'études, puisque grâce à son droit de priorité le jeune pêcheur peut immédiatement faire partie d'un équipage, être intégré dans la communauté et exercer, à son tour, une indéniable activité communautaire.

Voiles en rayonne et chaluts en genêt

Car c'est encore la communauté qui est chargée de la répartition des agrès, du textile et de la rogue. En raison des circonstances actuelles, il a fallu utiliser certains produits de remplacement. C'est ainsi que la pêche à la sardine nécessitait l'emploi de tourteaux d'arachide destinés à troubler l'eau, à masquer le filet tendu ; aujourd'hui on remplace les arachides par la pulpe de marron d'Inde et les premiers résultats sont, paraît-il, satisfaisants.

Hélas ! la culture du chanvre, qui nous serait si nécessaire pour les cordages, n'existe plus en Bretagne. On ne la mentionne plus guère non plus en France que pour mémoire. En attendant sa résurrection le genêt d'Espagne est utilisé pour les chaluts. Quelques voiles sont en rayonne, mais si nous en sommes encore dans la période des essais il faut toutefois noter que la corporation des Pêches maritimes a fait montre d'une grande compréhension qui peut largement faciliter le travail des inventeurs.

La rogue de morue, ces œufs dont tant de poissons se montraient friands, a été remplacée par la rogue de hareng. L'action communautaire de la corporation des pêches maritimes s'exerce aussi en faveur des camarades frappés en mer par les pilotes de l'aviation anglaise.

Les veuves continuent à toucher la part de pêche de leur mari. La communauté s'élève ainsi au plan national, nous donnant un bel exemple de solidarité et de sa puissance.

C. E. Duguet.

LOTERIE NATIONALE

La trilogie de la chance

Aux dixièmes « LE TREFLE et P'TIT QUINQUIN » émis déjà sous son contrôle, et qui ont battu tous les records des GROS LOTS, le « CREDIT DU NORD » a ajouté depuis la 21e tranche (en cours de placement) l'émission des Dixièmes « FER A CHEVAL » émis au profit d'Œuvres de la « SOCIETE D'ENCOURAGEMENT POUR L'AMELIORATION DES RACES DE CHEVAUX EN FRANCE. (« LE TREFLE, P'TIT QUINQUIN, FER A CHEVAL » sont les trois symboles de la chance).

EXIGEZ-LES PARTOUT !!!

Soyez prudents...

Ne laissez pas vos enfants jouer avec les Poux. Ce sont des bêtes dangereuses ; les Poux ont toujours entre leurs pattes des tas de maladies à offrir : recevez-les à coups de Marie-Rose ! En flacon ou en comprimés, la Marie-Rose est, des Poux, la mort parfumée ! En vente chez votre pharmacien. F. Montant, Docteur en Pharmacie, avenue Thiers, Lyon. Visa 494, P. 6.391.

POUR VOUS PROTEGER INVENTEURS demandez le Manuel Guide gratis à BOETTCHER, ing.-cons., 23, r. La-Boétie

Rome est déclarée ville ouverte

Le gouvernement Badoglio prend des mesures pour que cette décision ait les effets escomptés

ROME, 15 août. — Venant au lendemain de la deuxième attaque aérienne qui a si durement éprouvé certains quartiers de la Ville éternelle, la décision du gouvernement du maréchal Badoglio de déclarer Rome ville ouverte ne pouvait manquer d'être accueillie avec une profonde satisfaction par tous ceux qui, à Rome même ou ailleurs, redoutaient pour le centre de la chrétienté les ravages d'une guerre impitoyable.

On ignore tout du caractère des mesures que le gouvernement sera amené à prendre en vue de se conformer aux prescriptions du droit international, mais les termes mêmes du communiqué officiel ne laissent pas de doute sur l'intention bien arrêtée des autorités responsables de ne rien négliger pour que la décision prise puisse avoir tous les effets escomptés.

Le Pape prendra des vacances sans quitter Rome

CITE-DU-VATICAN, 15 août. — Comme les années précédentes, les vacances d'été qui dureront jusqu'au 15 octobre ont commencé au Vatican.

Toutefois, le Souverain Pontife ne quittera pas la Cité-du-Vatican.

Les bombardiers terroristes mitraillent un train

ROME, 15 août. — L'agence Stefani communique, à propos de la dernière attaque aérienne sur Rome, un détail qui caractérise la barbarie terroriste de l'ennemi :

« Un des bombardiers américains, précise l'agence italienne, volant en rasemottes, a attaqué à la mitrailleuse, un train de voyageurs venant de Naples. »

Le deuxième bombardement a fait 218 morts

ROME, 15 août. — Les pertes dénombrées jusqu'ici parmi la population de Rome s'élèvent à deux cent dix-huit morts et cinq cent soixante-dix blessés.

LES TROIS RAISONS DE L'ITALIE

ROME, 15 août. — Trois raisons, apprend-on de source autorisée, ont amené le gouvernement du maréchal Badoglio a déclarer Rome ville ouverte :

1° Rome, est le centre du monde catholique et appartient aux fidèles de tous les pays autant qu'à l'Italie ;

2° Au milieu de Rome, il y a un petit Etat, le Vatican, qui prétend être respecté et qui ne peut pas se défendre lui-même contre les attaques aériennes. C'est pour l'amour de ce petit Etat que l'Italie fait ce sacrifice.

3° Rome est la propriété de l'ensemble du monde civilisé en raison des monuments historiques et artistiques qu'elle contient. Comme les attaques aériennes des Anglais et des Américains, affirme-t-on ici, se sont démontrées préjudiciables au delà de toute mesure pour ces monuments, la sagesse veut que l'Italie fasse le premier pas.

COMMUNIQUÉ ITALIEN

ROME, 15 août. — *Communiqué militaire italien.* — En Sicile, les troupes italiennes et allemandes ont, sur leurs nouvelles positions, opposé une résistance opiniâtre à l'avance des troupes de choc ennemies.

Au cours des combats qui se sont déroulés au-dessus du champ de bataille contre une formation ennemie supérieure en nombre, nos chasseurs ont abattu six spitfire ; cinq autres appareils ont été détruits par la chasse allemande.

Une formation d'avions torpilleurs italiens a atteint, dans le golfe de Palerme, un vapeur de tonnage moyen, et, au large de Bizerte, un pétrolier de plus de 10.000 tonnes qui a reçu un coup direct et à bord duquel une explosion s'est produite.

Dans la nuit de samedi à dimanche, des avions ennemis ont jeté des bombes sur Milan, provoquant l'écroulement de plusieurs bâtiments, allumant de nombreux incendies. Trois bombardiers ont été abattus par la D. C. A. et un par les chasseurs de nuit.

L'ennemi a perdu un appareil alors qu'il attaquait des localités de la province de Catanzaro.

Ces deux derniers jours, deux de nos avions n'ont pas regagné leurs bases.

La semaine passée, nos unités navales et nos bacs à moteur opérant dans le détroit de Messine, ont détruit onze avions de types divers.

Une épidémie de poliomyélite sévit dans l'Allier

Pour l'enrayer le Secours national fait un appel aux anciens malades

Le Secours national communique :

Le département de l'Allier (plus particulièrement l'arrondissement de Montluçon) est victime d'une épidémie de poliomyélite. Cette maladie redoutable, si elle n'est pas arrêtée dès ses débuts peut entraîner la mort. Si celle-ci est évitée, tout le reste de l'existence peut être affecté par de graves infirmités. Le traitement de la poliomyélite est basé sur l'injection de sérum, provenant notamment d'anciens malades. C'est à ceux-ci que le Secours national fait appel, en plein accord avec le secrétariat d'Etat à la Santé.

Il faut que tous les anciens malades qui peuvent se déplacer viennent passer deux ou trois jours à Montluçon, pour y donner un peu de leur sang. Tous les frais de voyage et de séjour seront pris en charge par le Secours national.

Mais, avant tout déplacement, il convient d'envoyer au docteur Perrin-Maréchal, délégué du Secours national à Montluçon, un certificat médical comportant le nom du malade, son adresse, son âge, la date à laquelle il a été atteint de la poliomyélite et la description de son état actuel. Il faudra également noter si l'ancien malade peut voyager seul ou doit être accompagné. S'il y a lieu, le coût de ce certificat sera remboursé par le Secours national. Dès réception de ce document il sera répondu par télégramme.

De nombreux Français, des enfants surtout, sont en danger de mort. L'appel du secrétariat d'Etat à la Santé et du Secours national doit être entendu.

Ceux qui ont survécu à la terrible maladie accourront pour sauver ceux qu'elle menace.

L'excédent des bénéfices réalisés dans les ventes aux enchères sera acquis à l'Etat

Une nouvelle loi parue hier matin au *Journal officiel* réglemente les prix dans les ventes aux enchères.

Désormais, lorsqu'il y aura lieu à vente aux enchères ou à criée publique de marchandises, denrées ou objets quelconques, neufs ou d'occasion, cette vente ne pourra, en aucun cas, donner lieu à un prix d'adjudication qui, sans tenir compte des frais, serait supérieur :

1. — S'il s'agit d'une marchandise neuve au prix résultant des décisions de fixation prises par les autorités compétentes et, à défaut de telles décisions : soit de l'application de barèmes de caractère officiel, soit d'une homologation prononcée par le comité d'organisation professionnelle intéressé, soit d'une expertise confiée à un expert agréé par les tribunaux ou désigné par le comité d'organisation intéressé ou par le comité général d'organisation du commerce.

2. — S'il s'agit de la vente d'une marchandise d'occasion, aux prix résultant des décisions de fixation prises par les autorités compétentes et spéciales à cette marchandise, considérée à l'état d'occasion et, à défaut de telles décisions, à 90 % du prix de la marchandise neuve.

Si plusieurs acquéreurs éventuels offrent de payer le prix d'adjudication limite, l'adjudication est prononcée à ce prix, mais en vue de la désignation de l'adjudicataire, la personne procédant à la vente continue à recevoir les enchères de ces acquéreurs.

Elle annonce, au préalable, que le montant de ces enchères supplémentaires, distinctes du prix d'adjudication, sera acquis à l'Etat pour être affecté à des œuvres d'intérêt social et ne pourra, en cas de revente par l'adjudicataire, être introduit, sous quelque forme que ce soit, dans le calcul du prix licite de la revente. Un droit de préemption aux prix limites sera accordé dans certains cas :

1. — Aux héritiers ;

2. — Au secrétaire d'Etat à l'Economie nationale et aux Finances, au secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement, au secrétaire d'Etat à la Production industrielle ou aux Communications, au secrétaire d'Etat à la Marine et aux Colonies et au Secours national.

La cour de Cassation décide :

Les préfets ne peuvent fixer les prix des denrées agricoles à la production

ARGENTAN, 15 août. — En octobre 1941, M. Marius Pelat, hôtelier-restaurateur, avenue de la Grande-Armée, à Paris, qui avait acheté, à Cisai-Saint-Aubin (Orne), 25 douzaines d'œufs à raison de 15 francs la douzaine, au lieu de 14 francs, prix maximum fixé par arrêté préfectoral, était condamné par le tribunal d'Argentan à 200 francs d'amende pour hausse illicite. M. Pelat fit appel et, la cour de Caen ayant confirmé le premier jugement, se pourvut en Cassation.

La Cour suprême a cassé la décision des juges de Caen et renvoyé l'affaire devant la cour de Rouen.

L'arrêt de la cour de Cassation déclare que la condamnation manque de base légale, parce que, en vertu de la loi du 21 octobre 1940, les préfets n'avaient le pouvoir de fixer les prix des produits et denrées agricoles que sur les marchés locaux et dans les magasins de commerce, et que, les prix des produits et denrées agricoles à la production ne pouvant être fixés, aux termes de la même loi, que par des arrêtés ministériels, il n'appartenait pas au préfet de fixer les prix des œufs à la production.

Mort de M. Jean Latécoère

TOULOUSE, 15 août. — On annonce la mort, survenue à Paris, de M. Pierre-Jean Latécoère, directeur général de la Société industrielle d'aviation Latécoère.

M. Jean Latécoère avait créé les lignes reliant la France au Maroc, au Sénégal et à l'Amérique du Sud. Avec lui, c'est un pionnier de l'aviation commerciale française qui disparaît. M. Jean Latécoère était commandeur de la Légion d'honneur.

Une grande fête de la moisson s'est déroulée hier à Montereau

en présence de 300 jeunes du service civique rural

MONTEREAU, 15 août. (Dép. *Matin*). — Sous la présidence de M. Dubois, directeur du service de la main-d'œuvre, s'est déroulée, hier à Montereau, dans le cadre de la salle de la Croix-Verte, en présence de 300 jeunes du service civique rural, employés depuis plusieurs semaines chez des cultivateurs de la région, une grande fête de la moisson.

L'abondance et la qualité de la récolte du blé, dans cette région, ont été particulièrement célébrées, ainsi que la part importante prise, dans les travaux de la moisson par tous les jeunes citadins, actuellement au service de la terre.

L'heureuse initiative de deux professeurs de l'enseignement technique, MM. Cournejouls et Lechenault, qui viennent de constituer un Comité d'action de la Jeunesse française a été mise en relief dans une allocution de M. Dubois, qui insista sur l'importance de la formation intellectuelle, civique et morale des jeunes recherchée par le comité — l'utilité du travail en équipes, fut, elle aussi, démontrée.

En particulier, les équipes volantes, d'effectifs variables, mises à la disposition des cultivateurs ont été d'un grand secours à ces derniers.

Après un déjeuner qui réunit outre le conseil municipal de Montereau, diverses personnalités des services de main-d'œuvre, une partie artistique termina la journée. Le programme, très judicieusement conçu, permet d'affirmer que les jeunes du C. A. J. F. ont, en même temps que le goût des activités physiques, cette intelligence et cette sensibilité qui permettent de souligner le sens si riche de leurs efforts.

LE MARECHAL EST A LA BOURBOULE

VICHY, 15 août. — Le Maréchal a quitté Vichy, hier après-midi, se rendant à La Bourboule.

Les fêtes de l'Assomption à Chartres

CHARTRES, 15 août. — A l'occasion des fêtes de l'Assomption, une messe pontificale a été célébrée ce matin à la cathédrale par Mgr Marscouët, évêque de Chartres, qui a prononcé une homélie au cours de laquelle il a exhorté les fidèles à la tolérance et au respect des lois et de l'autorité légitime. L'après-midi, s'est déroulée dans les rues de la cité la traditionnelle procession du « vœu de Louis XIII ».

Les membres du comité d'action des restaurants communautaires viennent d'être désignés

Un arrêté du ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture et au Ravitaillement paru au *Journal officiel* fixe la constitution, le fonctionnement et la composition du comité d'action et du bureau exécutif des restaurants communautaires de la région parisienne. Le comité d'action de la région parisienne est composé comme suit :

Président : M. Charles Trochu ; vice-président : M. Emile Favier ; membres : MM. André Pierre, restaurateur ; Henri Barbe, de la Fédération des techniciens ; Victor Constant, président de la commission départementale de la Seine ; Jean Laurent, restaurateur ; Jean Gomy, président du comité d'organisation de l'industrie hôtelière ; Gaston Giraud, conseiller municipal de Paris ; Remy Goussault, secrétaire général de la corporation paysanne ; Raymond Le Bourre, délégué ouvrier au comité national des cantines d'entreprises ; Henri Lefeuvre, restaurateur ; docteur Moulin, président de l'Association des maires de Paris ; Pilon, secrétaire général du Secours national ; Gaston Richard, président du syndicat général des débitants de boisson de la région parisienne ; Auguste Savoie, secrétaire général de la Fédération de l'alimentation.

M. Camille Fegy est nommé commissaire général à la propagande.

Le bureau exécutif et de contrôle de l'organisation des restaurants communautaires de la région parisienne est composé comme suit : président, M. Charles Trochu ; vice-président, M. Emile Favier : MM. Henri Barbe, Jean Laurent, Gaston Giraud, Henri Lefeuvre.

Trois cadavres, dont un seul a pu être identifié sont découverts dans les Hautes-Pyrénées

TARBES, 15 août. — Trois découvertes macabres viennent d'être faites dans le département des Hautes-Pyrénées. Sur la voie ferrée de Pau-Lourdes, on a trouvé le corps d'une femme sectionné à la hauteur du bassin. D'après les premières constatations, il s'agit de Mme Lapuyade, 67 ans.

Par ailleurs, près de Bagnères, dans une forêt, on a découvert, abandonné dans le lit d'un torrent actuellement à sec, le cadavre d'un inconnu.

Enfin, dans le bois de Pintac, près de Tarbes, des ouvriers ont trouvé les débris d'un squelette.

L'Allemagne devant la ruée de ses ennemis

Le peuple allemand et son armée se trouvent soumis cet été à une épreuve de force, militaire et économique, qui dépasse de loin tout ce qui s'est vu dans les premières années de cette guerre. Pour la première fois se rencontrent aujourd'hui simultanément, alors que la quatrième année de guerre tend vers sa fin, une puissante offensive soviétique à l'Est et une tentative d'invasion anglo-américaine au Sud, les deux opérations étant étroitement coordonnées. L'effort imposé au peuple allemand par cet assaut général de l'ennemi dépasse les proportions de ses efforts précédents, et la guerre de bombardement américaine vient l'aggraver encore. Les combats à l'Est s'étendent depuis de nombreuses semaines sur de larges fronts et sont menés par l'ennemi avec une violence extraordinaire et avec un déploiement gigantesque d'effectifs et de matériel. L'attaque anglaise sur la Sicile exige elle aussi un sérieux effort défensif. Et, pendant ce temps la population civile allemande, qui assure infatigablement le plus gros du travail d'armement pour satisfaire aux vastes besoins de la guerre moderne, doit subir les sacrifices qui lui sont imposés par les bombardements.

Il est tout naturel que l'on se demande avec anxiété si le peuple allemand, à la fin de cette quatrième année de guerre est encore en état de supporter ces assauts concentriques et simultanés, alors surtout que l'ennemi annonce que sa pression s'accroîtra encore et ira jusqu'à l'assaut général contre le bastion européen du Reich.

Il est remarquable que les journaux allemands ne passent pas du tout cette interrogation sous silence, mais qu'ils examinent au contraire calmement les difficultés auxquelles le Reich a maintenant à faire face, et qui sont bien plus grandes que dans les phases précédentes de la guerre. Ils s'appliquent à établir le bilan de la guerre en mettant en balance les facteurs favorables et ceux qui le sont moins. Au total, ces considérations se traduisent par une appréciation extrêmement confiante de la situation de l'Allemagne en guerre, et par la certitude de sa victoire Et on expose en détail toutes les raisons qui jusifient cette attitude et cette conviction.

On considère en premier lieu la position européenne du Reich qui est, militairement, assurée de tous côtés. On considère également la situation alimentaire qui est en bon ordre, l'état d'armement très poussé de la wehrmacht et la puissance de production de l'industrie allemande d'armement, ainsi que celle des Etats européns qui lui sont associés. On fait ressortir, en outre, l'importance de la ligne intérieure sur laquelle peut se fonder la conduite allemande de la guerre, et qui, dans une certaine mesure, peut compenser le désavantage de la dispersion des troupes allemandes sur des fronts étendus. Enfin, on présente la guerre aérienne anglo-américaine contre le territoire du Reich sans aucun embellissement. C'est un élément qu'il faut prendre au sérieux et qui a son importance dans le bilan de la situation allemande, mais qui n'atteint pas l'effet recherché sur la résistance morale de la population civile ni sur la résistance militaire.

En fin de compte, après avoir pesé l'ensemble de ces éléments divers de la situation de l'Allemagne en guerre, on conclut que la victoire ne peut plus échapper au peuple allemand, dont toutes les énergies nationales sont maintenant tendues vers ce seul but.

La brillante activité artistique du stalag III A

BERLIN, 15 août. — Les prisonniers du Stalag III A, situé près de Berlin, ont, depuis le début de leur captivité, manifesté une activité artistique particulièrement intense. M. A. Cazabat, directeur du théâtre du Stalag, nous a donné les précisions suivantes à ce sujet.

— *La première manifestation artistique du camp,* a-t-il dit, *eut lieu le 2 juin 1940. Ce jour-là, un jeune « titi » parisien, nommé Mille, organisa un concert en plein air avec un orchestre de fortune et les voix de quelques amateurs bénévoles. Au mois d'août, l'aspirant Grappin et l'adjudant-chef Marie organisent le premier concert officiel. Le chanteur Montigny songe alors à monter un spectacle, et une troupe théâtrale, les Stalagmythes, donne au mois de novembre une grande première :* Un voyage à travers Paris, *qui obtient un succès considérable.*

La construction de la scène

Les succès qui suivirent incitèrent le lieutenant Kaufmann et le Sonderfuehrer Mohn à solliciter l'autorisation de construire une scène fixe, qui fut inaugurée le 9 mars. Les concerts et représentations théâtrales se multiplièrent alors.

En mai 1942, le Sonderfuehrer Mohn voulut doter le Stalag d'une véritable salle de spectacle, et une baraque fut aménagée à cet effet de façon ultra moderne. Une formation de jazz symphonique, dirigée par René Dhaène, s'étant constituée, l'activité artistique du Stalag III A devint désormais intense à souhait dans tous les domaines.

Un répertoire varié

Le répertoire est extrêmement varié. Signalons cependant trois pièces dont la réalisation constitue un tour de force : Phi-Phi, le Sentier de la Vertu, *une comédie en trois actes que j'écrivis en kommando, et* Images de France, *spectacle historique donné à l'occasion du 87e anniversaire du maréchal Pétain.*

Nous ne jouons pas seulement pour les prisonniers qui habitent dans le camp, fait observer M. Cazabat, *mais grâce aux efforts des hommes de confiance français du camp, MM. Montagne, Legey et Deschamps, et aussi à la bienveillance des autorités allemandes, en particulier de MM. les Sonderfuehrer Braune et Machura, notre ensemble artistique se déplace chaque dimanche dans les petits kommandos pour distraire des camarades depuis trop longtemps sevrés de spectacles, et je suis heureux de dire que nous sommes très satisfaits de l'accueil qui lui est partout réservé.*

Ne mettez pas un million et demi dans vos bagages...

Pauvre S. N. C. F. !... On l'accuse de tous les méfaits, de tous les crimes...

Peu importe au voyageur qu'un matériel défectueux, qu'une main-d'œuvre diminuée et peu entraînée, que les trains surchargés, que l'augmentation des transports prioritaires viennent compliquer la besogne de nos chemins de fer... L'usager grogne, gémit, réclame... mais se refuse énergiquement à prendre les précautions élémentaires qui réduiraient sensiblement le chiffre des vols et des pertes dont il est quotidiennement victime.

Les exemples de l'imprudence des voyageurs foisonnent. C'est la brave dame qui confie aux bagages sa valise contenant un million et demi en billets de banque. C'est le monsieur, qui fait enregistrer une mallette pleine d'une collection de timbres. C'est enfin le cas classique du voyageur qui abandonne ses bagages sur le quai mal éclairé, laisse sa gabardine dans le wagon, se rend au buffet et ne retrouve plus rien à son retour...

Quelques conseils

Un brave agent de la S. N. C. F. commis au soin de retrouver un propriétaire aux bagages qui viennent échouer aux épaves, a défini en quelques points ce que nous appellerons le code du parfait voyageur :

1. Utiliser des emballages en bon état, qui puissent supporter des manutentions que la pénurie de personnel et de wagons rend forcément plus brutales.

2. Fermer les bagages à clef. Les ficeler encore au besoin.

3. Enlever toutes les vieilles étiquettes. En apposer de nouvelles solides, bien rédigées. Eviter le bout de papier crayonné que le moindre frottement enlèvera.

4. Surveiller ses colis à main.

5. Eviter de mettre des objets de trop grande valeur dans les bagages enregistrés.

Quant aux bicyclettes, dont plusieurs milliers attendent aux épaves de retrouver leur propriétaire éploré, voici deux recommandations essentielles : Vérifier que la plaque d'identité du propriétaire est bien fixée au cadre, puis ne laisser, sur la bicyclette, aucun accessoire amovible : pompes, sacoches etc.

Les indemnisés

— *Si vous observez toutes ces précautions,* nous a dit notre cheminot, *si de plus vous assurez vos bagages — usage pas assez rentré dans nos mœurs — vous pourrez partir d'un cœur plus léger, les épaves ne déborderont plus des salles trop petites, vous ne serez pas l'un des innombrables indemnisés de la S. N. C. F. qui touchèrent, en 1942, la bagatelle de 33 millions de francs.*

MARGRAVOU

DEUX RÉCITS morvandiaux lui ont fait une place enviable dans le monde des lettres : GUILLOU et LA VIPÈRE ROUGE qui, en 1941, obtint le Prix de La Nouvelle France.

Voici, aujourd'hui, un troisième volume d'une veine nouvelle : MARIE-LA-CHAUDE

Il est prudent que vous le reteniez chez vos libraires.

Un vol. in-16 : 23 fr. 40

ÉDITIONS ALBIN MICHEL

LES Conseils KODAK-PATHÉ

N'OUBLIEZ PAS DE TOURNER LA CLEF

...pour amener une nouvelle section de Pellicule en place pour la pose suivante. Vous éviterez ainsi des surimpressions désastreuses et vous économiserez vos Pellicules "KODAK".

OPÉREZ A COUP SUR

faites des Photos Kodak-Pathé

KODAK-PATHÉ S. A. F. 17, rue François-Ier — PARIS USINE A VINCENNES

Pour soulever sans effort votre malade

Pour diminuer ses souffrances, après avoir pris l'avis du médecin, louez un

LIT-DUPONT

10, rue Hautefeuille, Paris Dan. 05-61

La BISCUITERIE GESLOT-VOREUX FONDÉE EN 1875

qui a créé les fameuses spécialités dont la guerre a interrompu la fabrication :

SABLÉ DES FLANDRES
PETIT-BEURRE DESSERT
SOUVERAINE POMPADOUR
BISCOTTES JULIANA
PETIT-QUINQUIN

vous présente ses produits de guerre dignes en tous points de leurs succulents devanciers :

PETIT-BEURRE DESSERT
*
PETIT-GESLOT
*
DÉJEUNER COMPLET
*
ROYAL DES FLANDRES
*

« GESLOT-VOREUX » s'excuse de ne pouvoir satisfaire toutes les demandes contre tickets en raison du rationnement actuel des matières premières.

PLUS QUE 3 JOURS POUR ACHETER UN BILLET

3

LOTERIE NATIONALE

la mousse DU SHAMPOOING GIBBS

Nettoie la Chevelure

(Suivez bien le mode d'emploi porté sur les sachets)